



## Décharge de responsabilité

Entraînement libre Supermotard du 29.7.2021 à Mirecourt

### Informations sur le participant

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Née le: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_  
Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

Les participants s'entraînent sur le circuit International de Mirecourt /Juvaincourt à leurs propres risques et périls. Ils sont seuls responsables, sur le plan civil et pénal, de tous les dommages causés par eux ou par le véhicule qu'ils utilisent, sauf si une exclusion de responsabilité a été convenue. En soumettant la présente renonciation à la responsabilité, le conducteur / motocycliste renonce à toute réclamation de quelque nature que ce soit pour des dommages survenant dans le cadre de la formation contre :

- le DMSB et le dmsj, les membres organisateurs du DMSB, la Deutsche Motor Sport Wirtschaftsdienst GmbH, les sous-groupes régionaux et les clubs locaux, leurs présidents, membres du conseil d'administration, directeurs généraux, secrétaires généraux, membres, employés à temps plein et autres organes.
- l'ADAC et ses actionnaires, les clubs régionaux ADAC et FFM, le promoteur ou l'organisateur de la série
- l'organisateur, les commissaires de pistes et les assistants, les propriétaires du circuit
- Autorités, direction des courses, services industriels et toute autre personne liée à l'organisation de l'épreuve
- l'agence de construction routière (DDE ou autres service), dans la mesure où des dommages sont causés par la nature des routes à emprunter lors de l'événement, y compris les accessoires.
- les agents d'exécution et les assistants de toutes les personnes et entités susmentionnées,

à l'exception des dommages résultant d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé, qui sont fondés sur une violation intentionnelle ou par négligence d'une obligation - également par un représentant légal ou un agent d'exécution du groupe de personnes responsables - et à l'exception des autres dommages qui sont fondés sur une violation intentionnelle ou par négligence grave d'une obligation - également par un représentant légal ou un agent d'exécution du groupe de personnes responsables ; en outre contre

- les autres participants (candidats, conducteurs, passagers), leurs assistants, les propriétaires, les détenteurs des autres véhicules
- propre demandeur, propre(s) pilote(s), (différents accords particuliers entre demandeur, pilotes, passager ont priorité !) et leurs propres assistants, et dans le cas des mineurs également leurs tuteurs légaux, renoncent à toute réclamation pour dommages-intérêts survenant dans le cadre de la compétition (entraînement, courses)

ou la santé, qui reposent sur une violation intentionnelle ou par négligence d'une obligation - également par un représentant légal ou un agent d'exécution du groupe de personnes responsable, et à l'exception d'autres dommages qui reposent sur une violation intentionnelle ou par négligence grave d'une obligation - également par un représentant légal ou un agent d'exécution du groupe de personnes responsable.

L'exclusion de responsabilité prend effet avec la signature de toutes les parties concernées. Elle s'applique aux réclamations sur toute base légale, en particulier aux réclamations en dommages-intérêts de la responsabilité contractuelle et non contractuelle ainsi qu'aux réclamations en responsabilité délictuelle. Les règles du site ont été notées, doivent être respectées en tout temps et sont reconnues. Les exclusions tacites de responsabilité ne sont pas affectées par la clause d'exclusion de responsabilité ci-dessus.

Le participant et ses accompagnateurs consentent, sans contrepartie de la part de l'exploitant, à ce que des enregistrements d'images et/ou de sons le concernant soient réalisés, reproduits, diffusés et utilisés dans les médias audiovisuels dans le cadre de l'événement/entraînement. Ce consentement est illimité dans le temps et dans l'espace.

J'accepte que mes données personnelles soient stockées, transmises et traitées conformément aux règles de protection des données de l'ADAC Saarland, en tenant compte de la loi fédérale sur la protection des données. J'ai la possibilité à tout moment d'obtenir des informations sur ces données auprès du délégué à la protection des données de l'ADAC et/ou d'exercer mon droit d'opposition.

**Par ma signature, j'accepte les conditions ci-dessus.**

Ville, Date, Nom/Prénom \_\_\_\_\_

X

Signature du participant

Pour les participants mineurs, les coordonnées des représentants légaux/parents et la signature sont obligatoires Les conducteurs de moins de 18 ans confirment par leur signature qu'ils ont pris connaissance du règlement.

Ville, Date, Nom/Prénom: \_\_\_\_\_

X

X

Signature des représentants légaux/parents (La signature d'un seul tuteur légal garantit qu'il a la garde exclusive ou que l'autre tuteur légal a donné son consentement).